

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

Le Conseil d'État prend acte avec une vive émotion de la démission de Rebecca Ruiz

Le Conseil d'État a été informé ce matin par Rebecca Ruiz, cheffe du Département de la santé et de l'action sociale, de sa décision de mettre fin à son mandat de conseillère d'État. Il en a pris acte, exprimant une vive émotion et de profonds regrets, tout en comprenant les raisons qui ont mené à ce choix. Cette démission prendra effet au moment où son successeur ou sa successeure entrera en fonction.

L'annonce de la démission de Rebecca Ruiz ce matin a provoqué une vive émotion au Conseil d'État. Par son expérience, son sens aigu de la collégialité et du service à la collectivité, Rebecca Ruiz a joué et joue toujours un rôle prépondérant au sein du collège gouvernemental. Son engagement au service du canton et de sa population, notamment au moment de la crise du Covid, a toujours été total.

C'est dans cet esprit de responsabilité et de souci du bien commun qu'elle a annoncé vouloir assumer ses fonctions jusqu'au printemps 2026, respectant ainsi la LOCE et permettant une élection complémentaire en même temps que les élections communales.

Tout en regrettant profondément le départ de Rebecca Ruiz, le Conseil d'État comprend ce choix, dicté par des motifs personnels avant tout. Il lui adresse ses meilleurs vœux pour la suite de son parcours et de son engagement au service des valeurs qu'elle a toujours défendues, y compris au sein du Conseil d'État.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 26 novembre 2025

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

CHANCELLERIE, Michel Staffoni, chancelier d'Etat

TÉLÉCHARGEMENT(S)